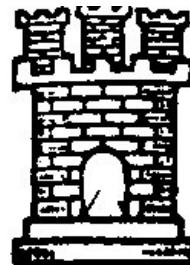




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par le CPAS de Liège - Madame COLLARD ayant ses bureaux à 4000 Liège, Place Saint-Jacques 13.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Devant Rosière et cadastré division 1, section B, ns°152, 198B.

La demande vise les travaux suivants : sécurisation d'arbres dangereux situés sur le site classé de la Boucle de l'Ourthe et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40, alinéa 4 du CoDT : demande relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 13 mai 2024 et clôturée le 27 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-007 CPAS de Liège - Madame COLLARD.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 mai 2024 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.